

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
(PEACE BUILDING FUND en anglais, ci-après PBF)**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET

Pays : Haïti,	
TITRE DU PROJET : « Dialogue National pour une Économie Inclusive et Porteuse de Paix »	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD (Agence chef de file), OIT.	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Gouvernement : Bureau du Premier Ministre ; MPCE (ministère de la Planification et de Coopération Externe - contrepartie nationale principale et signataire) ; MEF (Ministère de l'Économie et des Finances), Ministères techniques associés (à travers les points focaux départementaux).	
Organisations de la société civile : Coordination(s) des organisations de la société civile nationales (Initiative de la Société Civile, etc.) ; Association des Économistes Haïtiens et Centres de Recherche (Policité, Haïti Efficace, Groupe Croissance, etc.) ; média.	
Secteur Privé : ADIH (Association des Industries d'Haïti), Chambres de commerce de l'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, autres regroupements de représentants du secteur privé ou de la société civile (Forum Économique, Kafou Lespwa, etc.), organisations de travailleurs.	
Durée du projet en mois^{1 2} : 24 mois	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : couverture nationale	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes³
☐ Initiative de promotion des jeunes⁴
☒ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

PNUD : \$ 1 900 000

OIT : \$ 425 860

Total PBF : \$ 2 325 860

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : \$ 300 0000

(Apports en nature : bureaux ; équipement ; sécurité)⁵

PBF 1^{ère} tranche (60%) :

PNUD : \$ 1 330 000

OIT : \$ 298 102

Total : \$ 1 628 102

PBF 2^{ème} tranche* (40 %) :

PNUD : \$ 570 000

OIT : \$ 127 758

Total : \$ 697 758

PBF 3^{ème} tranche* (%) :

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

Total : \$ XXXXXX

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

L'objectif du projet est de contribuer à une solution durable aux crises récurrentes et à la consolidation de la paix en Haïti, en posant les bases d'une économie inclusive, fruit d'un dialogue participatif et qui servira de fondation à la cohésion nationale.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

La conception de cette initiative fait suite aux consultations avec et entre l'ensemble des partenaires, notamment le MPCE et le MEF pour le Gouvernement ; l'Initiative de la Société Civile regroupant plus de 30 Organisations de la société civile (OSC) ; des think-tanks et des économistes haïtiens tels que Politicité, Haïti Efficace, Groupe Croissance ; des entités formelles et informelles de représentation du secteur privé comme l'ADII, la Chambre de commerce haïtiano-canadienne, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Forum Économique, Kafou Lespwa ; ainsi que d'autres entités du système des Nations Unies, notamment UNRISD, CEPAL, ONU-Femmes et CNUCED.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

⁵ Estimation des apports 'en nature' du PNUD Haïti sur 2 ans (environ 12,000\$ par mois)

Ces consultations ont porté sur la définition d'une réponse programmatique appropriée au regard des crises récurrentes et de plus en plus graves que connaît le pays, et qui sont aussi bien le résultat que la cause de la situation socio-économique alarmante et de la pauvreté.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁶ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : \$ 942 937 soit 40,54% du budget total du projet

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁷ : Le projet a comme objectif la formulation des réformes prioritaires nécessaires dans la gestion de l'économie et dans les politiques publiques dans ce domaine, pour un développement durable, inclusif et en réalisation des ODD. La participation des femmes et des jeunes dans cette refonte économique est une priorité. Au moins 50% des participants au dialogue seront des femmes, pour assurer qu'aussi bien dans les analyses des problèmes structurels que dans les débats et la formulation des recommandations, les questions de l'autonomisation des femmes et des filles et de l'égalité genre soient pleinement intégrées.

Mais toute politique et stratégie d'égalité de genre aura inévitablement des impacts limités aussi longtemps que l'économie haïtienne ne soit mise, à travers une solution adéquate à ces problèmes structurels, sur une base pouvant assurer une croissance réelle, durable aussi bien qu'inclusive et plus égalitaire. Les deux priorités 'économie performante, juste et inclusive' et 'égalité genre' devront donc être poursuivies parallèlement lors du dialogue.

La composition du forum citoyens avec au moins 50% de femmes et 50% de jeunes] et un mandat clair dans ce sens donné aux facilitateurs du projet par les agences chargées du projet devraient assurer ceci.

Degré de risque du projet⁸ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁹) : 2.1 Cohésion/Réconciliation nationale

Ce projet ambitionne une réponse à la situation de crise récurrente et d'instabilité que connaît le pays.

Cette situation de crise résulte d'un côté de l'effondrement de la confiance des citoyens dans la capacité de l'Etat (et ainsi dans une rupture de la cohésion nationale); suite à une capture croissante des institutions de l'Etat et des politiques publiques par des élites minoritaires, l'intensification des liens

⁶ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁷ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁸ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁹ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

entre intérêts économiques minoritaires, la corruption des institutions, et des relations de plus en plus étroites entre ces intérêts et des groupes responsables d'un environnement de violence, d'insécurité et de criminalité (souvent à la solde de ces mêmes intérêts).

Mais de l'autre côté, il existe également une forte violence indirecte, avec un potentiel aussi important de pouvoir renforcer encore plus les tensions et la crise profonde, et qui résulte des perceptions - et d'une réalité - d'exclusion, de fortes inégalités, de marginalisation et surtout le désespoir que cette exclusion devienne irréversible.

Les résultats 1 et 2 du Cadre Stratégique actuellement sous élaboration soulignent ainsi les deux priorités de 'gouvernance démocratique et redevable' et 'transformation économique' comme les deux chantiers principaux devant apporter, en parallèle et en se renforçant mutuellement, les bases durables d'un futur apaisé, fondé sur un nouveau contrat social et une réelle cohésion nationale où aussi bien l'exercice du pouvoir politique que le fonctionnement de l'économie sont vus comme démocratique, inclusive, (plus) égalitaire et au service de tous les citoyens et citoyennes.

Le programme PBF en Haïti se concentre ainsi sur les trois domaines prioritaires suivants : la réduction de la violence dans les communes les plus pauvres et défavorisées (effet du non-fonctionnement des institutions et de l'état de droit; de la non-capacité du système économique de créer des emplois suffisants et rémunérant pour les jeunes et de la collusion entre acteurs politiques, économiques et criminels); la lutte contre la corruption (résultat et cause d'une situation d'état défaillant); et la transformation économique (objet de ce projet, et qui doit impérativement se faire, dans ce contexte conflictuel actuel, sur base de propositions de réformes en profondeur, adressant les causes structurelles de la non-performance et de l'exclusion, mais définies sur base d'un large processus et ainsi poser les bases autant que possible consensuelles d'une transformation profonde du système économique Haïtien.

Les références ci-dessous se rapportent au cadre Intégré Stratégique actuel (2020-2022) et qui seront renforcées dans le cadre de la stratégie 2023-2027 actuellement sous formulation, comme indiqué ci-dessus.

Les résultats du Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies en Haïti auxquels le projet contribue :

- | | |
|---------------------|---|
| Benchmark 1 : | Les acteurs politiques et socio-économiques nationaux, y compris la société civile, sont engagés dans une coopération inclusive et la recherche d'un consensus, ce qui améliore le fonctionnement des institutions publiques et la bonne gouvernance. |
| Solution intégrée : | Garantir la contribution à tous les niveaux du développement économique, politique, social, sociétal des jeunes et des femmes comme gage de paix et de stabilité à long terme pour le pays, et la pleine participation des jeunes et des femmes en tant qu'agents(es) de changement durable dans le cadre d'une concertation nationale et de recherche de la cohésion sociale en les renforçant pour qu'ils/elles s'impliquent de manière structurée et efficace et soient mieux outillées pour agir. |
| Benchmark 5 : | Les institutions publiques, les autorités locales et le secteur privé donnent accès aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables à des possibilités d'emploi décent, notamment des emplois, de l'éducation et de la formation, contribuant à réduire les doléances socioéconomiques et à lutter contre les facteurs d'instabilité et d'inégalité. |

Solution intégrée :	Dans le cadre de la modernisation de l'économie, appuyer la mise en œuvre de réformes économiques favorisant la croissance inclusive et l'équité en soutenant l'élaboration d'un cadrage légal et réglementaire de la vie économique en Haïti. L'appui et la promotion de la création de nouvelles opportunités d'emplois dans des secteurs clés pour Haïti sera un autre domaine de travail important. L'appui des Nations unies portera sur l'identification et la mise en œuvre de réformes du cadre de promotion des investissements qui seront centrées sur la priorisation de l'émergence et le développement d'entreprises de toutes tailles et leur l'intégration dans des chaînes de valeurs régionales. Cela comprendra également le renforcement de l'apprentissage et la formation (y compris numériques) pour assurer l'employabilité des jeunes comme investissement essentiel pour assurer la cohésion sociale et réduire les inégalités qui bloquent le développement humain et la croissance économique.
Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : ODD 5, cible 5.5 ODD 10, cibles 10.1, 10.2 et 10.3 ODD 16, cibles 16.1, 16.4, 16.5, 16.6 et 16.7	
Type de demande : Nouveau projet : ☒ Révision de projet : ☐	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : ☐ Durée additionnelle du projet en mois : Changement de résultat / sujet : ☐ Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☐ Budget PBF supplémentaire : ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX Brève justification de la révision : <i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i>

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰ Stephanie Ziebell <i>Signature</i> [Redacted] Nom de l'agence : PNUD Date et visa : 16 Juin 2022	Représentant du gouvernement national Ricard Pierre <i>Signature</i> [Redacted] Ministre de la Planification et de la Coopération Externe Date et visa : [Redacted] 25/08/2022 
AGENCE RECIPIENDAIRE Elena Montobbio <i>Signature</i> [Redacted] Nom de l'agence : OIT Date et visa :	[Redacted] 25/08/2022
Coordonnateur résident a.i. Giuseppe Loprete <i>Signature</i> [Redacted] Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire des Nations Unies en Haïti Date et visa : 21/06/2022	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Mme Elizabeth Spehar <i>Signature</i> [Redacted] Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix Date et visa : 12/09/2022

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

Durant les dernières décennies, les conditions socio-économiques en Haïti se sont continuellement et gravement détériorées. Le pays traverse depuis plusieurs années une récession économique et n'arrive pas à retrouver et rétablir la voie d'une croissance durable. Les défis de développement d'Haïti sont reflétés par son classement au 170^{ème} rang mondial sur 189 de l'index de développement humain 2019¹¹, juste derrière l'Afghanistan et au même rang que le Soudan. Haïti y occupe la position la plus basse de toute la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Plus d'un quart de la population est dans une situation d'extrême pauvreté. Le dernier rapport sur les besoins humanitaires estime que presque la moitié de la population dépend aujourd'hui pour sa survie d'une aide d'urgence.¹² Le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant est tombé à seulement 60% de ce qu'il était en 1980.¹³ L'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie restent en Haïti au niveau le plus bas de la région. Cinquante à quatre-vingts pourcents des services de base sont fournis en dehors du système gouvernemental entraînant une charge financière excessive et donc une impossibilité d'accès à ces services pour les plus vulnérables.¹⁴

Cette situation socio-économique est le résultat de l'accumulation de décennies d'inefficacité des politiques publiques, principalement à cause d'intérêts minoritaires qui ont réussi à influencer la gestion économique à leur propre avantage plutôt que dans l'intérêt de la nation et de la grande majorité de la population. En grande partie, ces défaillances de l'économie résultent également des faiblesses de gouvernance et de l'absence de tout devoir de redevabilité des gouvernants aux citoyens. Mais en plus, dans un contexte de gouvernance caractérisée par un déficit démocratique, les priorisations dans les politiques publiques n'ont systématiquement pas reflété les intérêts de l'ensemble ou de la grande majorité de la population mais de ceux qui ont réussi à accaparer le pouvoir décisionnel. Et ceci sans que les processus démocratiques (que ce soit au niveau de la représentativité et du débat participatif qui devraient définir les politiques publiques, ou au niveau de la redevabilité ou du contrôle) permettent de corriger ces choix non-démocratiques dans les politiques publiques qui définissent le fonctionnement économique, la distribution équitable des fruits de la croissance et les priorités de l'action publique. Cette situation économique et l'extrême pauvreté qu'elle entraîne conduisent à des crises récurrentes et de plus en plus intenses, et à la rupture de la confiance de la grande majorité de la population dans les institutions et dans la capacité de l'Etat d'améliorer la situation et leurs conditions de vie.

Parmi les quelques indicateurs de cette stratégie économique privilégiant une minorité figurent le faible pourcentage de contribution du secteur rural à l'économie (environ 20% tandis que le

¹¹ United Nations Development Programme, Haïti: Human Development Indicators, en ligne: <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/HTI>

¹² Le Plan de Réponse Humanitaire 2021-2022 (HRP), formulé avant la deuxième vague du COVID-19 depuis avril 2021 et t le tremblement de terre d'Août 2021.

¹³ Base de données Banque Mondiale ('data worldbank'). Le PIB par habitant y est estimé à 1,864 \$ en 1980, contre 1,188 \$ en 2020.

¹⁴ Rapport Intérimaire, Mission Inter-Agence en appui du Plan National de Promotion et Protection Sociale, Septembre 2021

secteur emploie la moitié de la population active)¹⁵; l'importation, par des acteurs économiques bénéficiant de monopoles accordés par l'Etat dans ce domaine, de 60% des produits de base ; le prix de ces importations étant 40 à 60% plus élevé que dans les pays voisins en raison de monopoles et de licences exclusives souvent accordés lors du régime Duvalier afin d'assurer l'appui des acteurs économiques et systématiquement renouvelés ; l'absence de capacité de création d'emploi, avec à peine 250,000 haïtiens et haïtiennes bénéficiant d'un emploi formel et protégés par un régime de sécurité sociale ; les presque 40% du PIB que représentent les transferts de la diaspora et qui témoignent de la faiblesse de l'économie nationale. Enfin, le niveau extrêmement bas des ressources fiscales (aujourd'hui à moins de 10% du PIB), entre autres résultat d'une politique fiscale inefficace et d'un appareil de collecte faible face à la contrebande et l'évasion fiscale, décourage les investissements privés formels et hypothèque la capacité de l'Etat d'investir dans les services publics, la création d'emploi, la lutte contre la pauvreté et la protection sociale, préemptant ainsi la cohésion au sein de la société haïtienne.

Le chômage et le sous-emploi en Haïti représentent un risque socio-économique qui constitue en lui-même une situation d'urgence¹⁶. L'économie haïtienne n'offre pas aux jeunes travailleurs d'opportunités suffisantes pour l'obtention d'un premier emploi ou pour démarrer une entreprise¹⁷. De plus, ceux-ci sont souvent mal préparés pour saisir ces opportunités lorsqu'elles existent. Par rapport à l'inégalité genre, une enquête ménages de 2014 par l'Institut des Statistiques indiquait que le taux de non-emploi chez les femmes était le double du taux parmi les hommes. Les jeunes hommes et femmes sans emploi ou sous-employés se retrouvent souvent piégés dans le cercle vicieux de la violence et de l'exclusion sociale. La population active compte un grand nombre de « travailleurs pauvres », ce qui reflète un sous-emploi important et des revenus insuffisants. Le chômage constitue un obstacle grave au développement d'Haïti dans la mesure où 54% de la population active est sans emploi. Le taux de chômage parmi les jeunes en zone urbaine dépasse les 60%, ce qui suscite des préoccupations non seulement d'ordre économique mais aussi social.

La majorité de la population dotée d'un emploi vit dans des conditions précaires. Cette situation est surtout liée au sous-emploi : des revenus horaires insuffisants, plus de 80% d'auto-emploi ou d'emploi informel, particulièrement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, et des conditions de travail souvent indécentes. 60% de la population active dispose de revenus inférieurs au salaire minimum, et les femmes gagnent en moyenne 32% de moins que les hommes¹⁸. La part des femmes dans le secteur informel est plus importante (56%) tandis qu'elles ne représentent qu'environ 30% des emplois dans les secteurs privés formels, dans le secteur public et dans le secteur agricole. En 2012, 86% des femmes travaillant dans le secteur non-agricole travaillaient à leur propre compte ou étaient employées par un membre de leur famille¹⁹. De mêmes, les jeunes se retrouvent davantage dans le secteur informel : la probabilité des travailleurs de 15 à 24 ans à évoluer dans l'informel est supérieure de 5 points à celle des travailleurs de 25 à 54 ans.

Cette situation ne pourra pas être résolue par les seules forces spontanées du marché et de la croissance économique en raison des problèmes structurels de l'économie haïtienne. L'économie formelle reste faible. Les rares emplois réguliers en Haïti se trouvent dans le secteur public (écoles, santé et justice) et ne représentent que 3% de la main-d'œuvre active. Le secteur privé formel emploie 5%. Malgré une récession, on a pu observer une certaine croissance de l'emploi (liée aux échanges commerciaux) dans le secteur textile et l'habillement. Près de 40% de la

¹⁵ Singh, Raju Jan, and Barton-Dock, Mary. « Haïti : Des opportunités pour tous. » Diagnostic-pays systématique. Washington, DC : La Banque Mondiale

¹⁶ BIT – Perspectiva Laboral – Haïti : situation et défis – Septembre 2011

¹⁷ OIT, Programme Pays pour le Travail Dément en Haïti (2015-2020)

¹⁸ Banque Mondiale, « Haïti, investir dans l'humain pour combattre la pauvreté », 2014 P.29

¹⁹ ECMAS, 2012, p.94

population travaille dans l'agriculture mais l'insécurité alimentaire, courante dans le pays, est particulièrement grave dans les zones rurales. Un exode rural massif (vers Port-au-Prince, le Nord et l'Artibonite) exacerbe la pression sur le marché du travail et les services sociaux des villes, tout en contribuant à la faible productivité agricole et à la pénurie de services dans les zones rurales. A cela s'ajoute le phénomène de l'émigration des Haïtiens qui, par manque de perspectives d'emploi, sont obligés de migrer afin de trouver de meilleures opportunités de travail et de revenus. 69% des ménages reçoivent des transferts privés, provenant de travailleurs résidant à l'étranger, principalement de la République Dominicaine et des États-Unis. Dans des enquêtes récentes, tel que le PDNA (évaluation des besoins post-catastrophe) 2021, l'emploi est apparu comme la priorité aux yeux des Haïtiens, devant le logement et l'éducation.

Les crises – y compris la pandémie de COVID-19 – peuvent donner un coup d'arrêt, voire inverser le développement économique durable, ce qui a de graves répercussions en termes de disponibilité et de qualité des emplois. Quant à la qualité du travail, les désastres et la violence généralisée contribuent à accroître le travail informel, sans contrat, et non déclaré, notamment pour les jeunes et les femmes, ce qui peut stimuler les économies illicites qui reposent sur la pérennisation de la violence – et rendent les travailleurs dépendants de cette violence. Les conflits limitent drastiquement la capacité des travailleurs à bénéficier d'un socle de protection sociale et des droits et principes fondamentaux du travail, ce qui entraîne les enfants vers les pires formes de travail. Par ailleurs, le chômage et le déficit de travail décent peuvent s'avérer des facteurs essentiels d'alimentation des conflits. L'absence de respect des droits fondamentaux au travail (comme le travail des enfants et la discrimination), le manque d'égalité vis-à-vis des opportunités économiques ou l'inexistence du dialogue social au travail peuvent susciter des sentiments d'injustice qui induisent des conflits.²⁰

Derrière ces indicateurs se cachent les aspects de politique et de gouvernance économique qui créent cette inefficacité ; la pauvreté persistante ; la tension profonde ainsi que l'instabilité. Ceux-ci sont à la base de graves conflits entre ceux pour qui ce modèle de gestion économique donne des résultats et la très grande majorité qui reste coincée dans une pauvreté continue : des privilèges commerciaux et fiscaux accordés à une minorité d'acteurs économiques; une gouvernance économique qui priorise d'importantes rentes sur des importations plutôt que le développement du tissu économique national; une politique monétaire favorisant les détenteurs de capitaux investissant dans des secteurs peu productifs mais très rémunérateurs plutôt que dans le développement durable que nécessite la majorité de la population.

Cette situation et l'état de crise récurrent qu'elle engendre a multiplié les activités économiques illégales avec la corruption, l'intensification de la criminalité organisée avec une augmentation du nombre de gangs actifs (estimés à 162 unités regroupant au moins 3000 membres²¹, presque le triple du nombre de gangs d'il y a quinze ans) et la collusion croissante entre intérêts minoritaires économiques, acteurs politiques et réseaux criminels. Ces dimensions hors-la-loi sont le résultat d'une gouvernance affaiblie et d'un sentiment d'impunité, mais aussi d'une économie stagnante ou en récession, où les opportunités décentes et légales sont devenues rares et accessibles principalement à des acteurs minoritaires, privilégiés et avec une forte mainmise sur la définition des politiques publiques. La perception répandue de collusion et d'appropriation des richesses nationales par les classes politique et économique au détriment du développement social et de la croissance économique inclusive pour tous, constitue une des causes sous-jacentes principales aux frustrations ayant généré les manifestations de juillet 2018 à décembre 2019.

La situation actuelle nourrit un sentiment d'exclusion ou de perception d'exclusion et d'injustice sociale qui encourage une partie de la jeunesse à intégrer facilement les gangs armés,

²⁰ PBSO & OIT (2021), *Pérenniser la paix grâce à l'emploi et au travail décent*

²¹ <https://lenouvelliste.com/m/public/index.php/article/230190/les-differents-gangs-auraient-plus-de-3-000-soldats-et-autant-darmes-selon-les-autorites-haitiennes>

majoritairement constitués de jeunes issus des quartiers populaires de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, pour générer un revenu par des activités illicites. Elle permet aussi aux leaders des gangs de se présenter en protecteur de ces populations pour revendiquer par les armes en leur nom, alors que les activités des gangs continuent d'engendrer un nombre croissant de victimes, avec 549 victimes d'homicides volontaires entre mai et août 2021 et 328 victimes d'enlèvement signalées à la police au cours des huit premiers mois de l'année (contre 234 pour toute l'année 2020)²². Les femmes, en particulier, sont victimes des gangs du fait de leurs activités commerciales informelles qui sont soit paralysées par les affrontements armés, soit mises en faillite par les extorsions régulières.

L'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet 2021 a créé une situation où l'ensemble des pouvoirs constitutionnels (exécutif, législatif et judiciaire), et des institutions indépendantes (Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire ; Conseil Électoral Permanent ; et Conseil Constitutionnel) est devenu dysfonctionnel. Cette crise de gouvernance se manifeste par un effondrement de l'architecture démocratique prévue par la Constitution. Les sièges de l'ensemble de la Chambre des Députés et de deux tiers du Sénat sont vacants depuis janvier 2020 et n'ont toujours pas pu être renouvelés à travers des élections. Sept gouvernements se sont succédés durant les dernières quatre années, tous considérés intérimaires et donc à la légitimité réduite, aucun de ces gouvernements n'ayant pu présenter son programme aux élus et obtenir le vote de confiance parlementaire nécessaire comme la Constitution le prévoit. Le pouvoir judiciaire a été dépourvu de sa capacité d'action et de son indépendance, en raison notamment de l'absence de renouvellement de la Présidence de la Cour de cassation et de nomination de trois quarts de ses juges. Ceci allié à la nomination tardive, en octobre 2021, des membres du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, organe de contrôle du secteur judiciaire, par le Premier Ministre intérimaire, a laissé le système judiciaire dépourvu de son organe de contrôle²³. La mise en place du Conseil Constitutionnel, organe principal de protection de la Constitution et d'arbitrage entre les pouvoirs, n'a toujours pas eu lieu. Les élections nécessaires au renouvellement des mandataires élus n'ont pas pu se tenir. Organiser ces élections, reportées à multiples reprises, en conformité avec le cadre constitutionnel demandera la mise en place d'un Conseil Électoral indépendant et représentatif des différents courants dans la société civile ; la confirmation des membres du Conseil désignés par les instances mandatées, et un cadre légal pour définir le processus électoral qui devra permettre un taux de participation plus significatif que les 15 à 20% des derniers scrutins.

Cet aspect gouvernance de la crise et de l'exercice des pouvoirs constitutionnels a monopolisé en grande partie l'attention et la réponse de la communauté internationale jusqu'à ce jour. Cependant, la situation de crise profonde en Haïti évoquée ci-dessus va bien au-delà. En effet, il serait improbable de pouvoir construire une gouvernance apaisée sur une base socio-économique conflictuelle, étant donné que la gouvernance problématique d'aujourd'hui en Haïti est à la fois cause et conséquence de cette situation socio-économique inégalitaire et peu performante.

Il s'agit donc de corriger les choix du passé en termes de politiques publiques ayant créé une économie inégalitaire, qui ne conduit pas à une croissance durable ni à un développement inclusif. En plus, le contrôle grandissant d'intérêts économiques minoritaires sur la gouvernance entraîne une perpétuation de cette situation et un approfondissement continu de ces inégalités. Les politiques fiscales, commerciales, financières, budgétaires, monétaires, du crédit et de la promotion de l'investissement, et de la protection de l'économie nationale doivent être repensées pour poser les bases d'un développement durable et juste. Définir ces réformes, à travers un forum représentatif et démocratique qui donne ainsi légitimité à ces recommandations de

²² Source : BINUH

²³ <https://lenouvelliste.com/article/230219/le-cspj-caduc-lexecutif-seul-aux-commandes>

réforme, est une première priorité pour corriger les inégalités et mettre fin au cycle de tension, de crises et à l'instabilité.

**Pourquoi est-il important de se concentrer sur cette thématique aujourd'hui ?
Quelles sont les opportunités existantes ?**

Le défi du financement du développement en Haïti est énorme. Il s'agit d'une urgence mais en même temps ceci peut devenir une opportunité cruciale et un élément incitateur pour contribuer à une sortie de crise, en forçant une réflexion 'en profondeur' sur les impératifs de réforme. L'affaiblissement de la capacité de génération de ressources nationales est critique notamment du fait de la corruption endémique, de la baisse substantielle des recettes fiscales et de la dette. D'autre part, le risque d'une fatigue des Partenaires Techniques et Financiers est réel parce que l'efficacité de l'aide est de plus en plus remise en question. Ainsi, sur la base du constat que malgré les investissements significatifs réalisés par la communauté internationale depuis plus de 25 ans, les indicateurs de développement d'Haïti stagnent voire se dégradent, la Concertation Technique des partenaires (CTP) s'est engagée à s'attaquer aux causes structurelles et systémiques des déficits de développement et a identifié l'impunité, la corruption ainsi que la gouvernance économique comme des enjeux devenus tellement complexes qu'ils constituent des nœuds gordiens. Associés aux inégalités multiformes persistantes, ces nœuds se manifestent par une instabilité chronique et contribuent à nourrir la méfiance entre groupes sociaux et entre citoyens et l'État, défiant ainsi la cohésion nationale, un pilier fondamental du processus de paix et de développement durable.

Depuis sa nomination début juillet 2021, le Premier Ministre (intérimaire, durant cette période 'de transition' jusqu'aux prochaines élections mais pour lesquelles les dates n'ont pas encore été définies) a multiplié ses contacts avec la société civile ; le secteur privé ; les partis politiques ; les organisations de femmes ; les partenaires étrangers ; et les Nations Unies avec le but principal de trouver une voie consensuelle par rapport aux dossiers qui divisent la nation et l'organisation de la phase de transition. La société civile a aussi proposé un agenda pour la transition, basé sur une large participation (de la société civile et des partis politiques) dans la gouvernance de cette transition, et dont l'objectif principal serait de définir l'après-transition dans un esprit de consensus.

En septembre 2021, un « Accord Politique pour une Gouvernance Apaisée et Efficace de la Période Intérimaire » a été finalisé par le Gouvernement. Cet accord, publié dans la Gazette Officielle, a obtenu depuis déjà la signature de près de 500 organisations politiques et de la société civile, dont plusieurs faisaient partie précédemment de l'opposition au défunt Président et refusant jusqu'à ce jour leur participation à toute initiative de dialogue. Néanmoins, il y a également eu des partis politiques ou organisations de la société civile qui ont exprimé leur désaccord avec cette proposition du Premier Ministre. L'Accord note l'effondrement de l'État, le dysfonctionnement des institutions et souligne la volonté des signataires d'entamer « de sérieuses discussions pour trouver des solutions consensuelles et durables à la crise actuelle » et « privilégiant le dialogue et la concertation pour régler les différends ». Des efforts sont en cours pour trouver une entente entre les deux différents accords (l'Accord Politique présenté par le Premier Ministre et l'Accord de Montana présenté par un également large groupe d'organisations de la société civile et de partis politiques).

Comme souligné, un effort de dialogue national qui se concentrerait exclusivement sur la gouvernance en termes de l'exécution du pouvoir, aussi important que ceci soit-il, ne permettrait de résoudre qu'une des deux causes principales de la crise, mais le consensus trouvé à ce sujet ne résoudrait pas l'autre cause de l'instabilité continue, c'est à dire une économie vue par la grande majorité comme étant exclusivement au bénéfice d'une minorité. L'effort de dialogue et de

recherche de consensus entre acteurs doit impérativement être élargi pour également aborder le sujet de l'économie haïtienne inéquitable, polarisante et en crise.

Il est à souligner dans ce contexte que l'expérience montre que la promotion de la liberté d'association et du dialogue social dans les situations de conflit permet des échanges précieux et contribue aux processus démocratiques et politiques participatifs, aux sociétés inclusives et à la bonne gouvernance. L'existence d'organisations de la société civile, d'employeurs et de travailleurs fortes et indépendantes a joué un rôle important dans les transitions vers des systèmes plus démocratiques et une paix durable dans divers pays. Cependant, la connaissance de leur contribution reste limitée. Un effort particulier s'avère donc nécessaire pour garantir que les intérêts de tous, y compris ceux des groupes en situation vulnérable, tels que les personnes travaillant dans l'économie informelle, les personnes handicapées, les jeunes, les migrants, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, soient pris en compte dans ces processus de dialogue social.

En outre, dans les contextes fragiles, COVID-19 ou les réponses apportées peuvent exacerber les facteurs de conflit et d'agitation sociale existants, et miner la confiance et le contrat social entre les citoyens et les États. Ces moteurs peuvent inclure le manque de contact et de confiance entre les différents groupes sociaux et le manque d'activités socio-économiques. Les mesures de confinement affectent profondément les économies. À cause des contraintes à la circulation à cause de l'environnement de plus en plus insécuritaire, les activités commerciales et les opportunités de travail se raréfient et, en l'absence de travail décent, les inégalités et l'exclusion peuvent être exacerbées. Les ménages et les entreprises peuvent être amenés à recourir à des stratégies d'adaptation négatives, ainsi aggravant les tensions et l'instabilité.

La démarche de ce projet est importante comme contribution à une solution de sortie de crise qui doit être trouvée à travers un mécanisme qui rassemble et permet de redéfinir, à travers un débat participatif, la base d'un réel contrat social qui unit la nation, résout les causes connues et latentes de tension et de conflit, et rétablit la cohésion sociale et la confiance dans l'avenir.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies existants²⁴, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Au niveau national, ce projet s'inscrit pleinement dans l'esprit et la dynamique des différentes initiatives de la période de transition (de la société civile et du gouvernement), et contribue notamment à l'article 12 de l'« Accord Politique pour une Gouvernance Apaisée et Efficace de la Période Intérimaire », concernant la volonté de « créer un espace de dialogue permanent où les forces vives de la nation pourront délibérer et s'entendre sur toutes les questions d'intérêt national, dans le cadre de conférences nationales ».

Au cours de l'année 2021, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les partenaires pour échanger sur cette initiative, et pour solliciter des suggestions pouvant renforcer la proposition de projet. Les consultations ont inclus le MPCE et le MEF pour le Gouvernement ; l'Initiative de la Société Civile regroupant plus de 30 OSC ; des think-tanks et des économistes haïtiens tels que Policite, Haïti Efficace, Groupe Croissance ; des entités formelles et informelles de représentation du secteur privé comme l'ADIH, la Chambre de commerce haïtiano-canadienne, la Chambre des

²⁴ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

métiers et de l'artisanat, le Forum Économique, Kafou Lespwa ; ainsi que d'autres entités du système des Nations Unies, notamment UNRISD, CEPAL, ONU-FEMMES et UNCTAD.

Leurs suggestions ont été intégrées au présent projet et les différents interlocuteurs ont considéré l'initiative comme pertinente et une opportunité pouvant contribuer à une éventuelle sortie de crise à travers la recherche d'un nouveau contrat social. La neutralité et la capacité de rassemblement des Nations Unies en appui à cette initiative s'intègre dans le temps et la durée à la phase actuelle de transition. Tous ces interlocuteurs ont souligné l'importance de réussir cette initiative et pour cela de bien anticiper les risques pouvant dérailler cette importante initiative et de programmer dans la proposition les réponses nécessaires à ces éventuels risques.

Le projet permettra aussi de fournir des éléments pouvant contribuer au dialogue national tripartite dans le cadre du Programme Pays pour le Travail Décemment (2015-2020) et l'accord d'engagement bipartite pour promouvoir la paix sociale et la croissance économique à travers un dialogue tripartite pour la justice sociale²⁵, appuyé par l'OIT en 2018 et signé par les organisations d'employeurs (Forum économique du secteur privé, représentant l'ADIH) et de travailleurs (CTSP, CTH, CSI, CNOHA, et ESPM-BO)

Au niveau des partenaires techniques et financiers (PTF), l'analyse des causes structurelles et systémiques des déficits de développement en Haïti a fait émerger l'existence de « nœuds gordiens » - des problèmes intrinsèques qui bloquent durablement le développement mais dont la résolution, même partielle ou progressive permettrait de vraies avancées sur l'ensemble des obstacles au développement et la stabilité durable du pays. Les nœuds identifiés concernent 1) la corruption et l'impunité, 2) le besoin de transformation économique et 3) la planification stratégique. Les PTF se sont engagés à répondre à ces multiples défis par des solutions intégrées et transversales, visant à s'attaquer aux problèmes structurels, et alignée sur les priorités gouvernementales. Ce projet jouerait donc un rôle catalytique dans l'action des Nations Unies et des partenaires du gouvernement haïtien au nœud relatif au fonctionnement de l'économie en Haïti

En termes de plans stratégiques des Nations Unies, les interventions de ce projet contribuent directement aux objectifs communs du BINUH et de l'Équipe-pays des Nations unies (EPNU) en Haïti tels que décrits dans le cadre stratégique intégré des Nations Unies en Haïti et en particulier aux benchmark 1 et 5 ainsi qu'aux solutions intégrées associées :

Benchmark 1 : Les acteurs politiques et socio-économiques nationaux, y compris la société civile, sont engagés dans une coopération inclusive et la recherche d'un consensus, ce qui améliore le fonctionnement des institutions publiques et la bonne gouvernance

Solution intégrée : Garantir la contribution à tous les niveaux du développement économique, politique, social, sociétal des jeunes et des femmes comme gage de paix et de stabilité à long terme pour le pays, et la pleine participation des jeunes et des femmes en tant qu'agents(es) de changement durable dans le cadre d'une concertation nationale et de recherche de la cohésion sociale en les renforçant pour qu'ils/elles s'impliquent de manière structurée et efficace et soient mieux outillées pour agir

Benchmark 5 : Les institutions publiques, les autorités locales et le secteur privé donnent accès aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables à des possibilités d'emploi décent, notamment des emplois, de l'éducation et de la formation, contribuant à réduire les doléances

²⁵ Mars 2018. Accord d'engagement

socioéconomiques et à lutter contre les facteurs d'instabilité et d'inégalité

Solution intégrée : Promouvoir et appuyer l'élaboration d'un programme de réformes économiques et réglementaires pour un futur plus juste, plus vert et plus inclusif.

Le nouveau cadre stratégique actuellement sous formulation (2023-2027) renforce encore plus la priorisation, dans la stratégie commune de la mission intégrée des Nations Unies, de la recherche et de la mise en œuvre d'une réponse durable aux défis profonds auxquels Haïti fait face aujourd'hui, et en particulier ceux, aussi bien dans le domaine de la gouvernance stricto sensu que dans le domaine de la gouvernance économique, qui sont à la base de la crise profonde que le pays traverse.

Ainsi, l'analyse des causes de ces tensions, de cette crise et de l'instabilité figurent comme pièce centrale de l'analyse commun pays (Common Country Assessment) finalisée fin 2021, et les trois projets priorités dans le partenariat avec le Peace Building Fund (lutte contre la corruption ; réduction de la violence communautaire, et ce projet de dialogue démocratique visant une profonde transformation économique) découlent de cette analyse et deviennent ainsi également des piliers de première importance dans cette stratégie commune des Nations Unies en Haïti.

Ainsi les résultats poursuivis par le projet sont aussi en adéquation avec l'objectif global de l'éligibilité au PBF qui est de soutenir une transition progressive des activités des Système des Nations unies (SNU) vers un cadre de développement durable préservant les acquis des années de maintien de la paix du SNU dans le pays.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Ce projet s'inscrit en complémentarité des réponses programmatiques visant à prévenir et lutter contre les conséquences de l'augmentation de l'instabilité et la criminalité (e.g. à travers des efforts de démobilisation des gangs, la réinsertion d'anciens membres de gangs, ou la réduction de l'accès aux armes), et vise une nouvelle approche globale de la gestion de l'action économique afin que l'économie Haïtienne, peu performante ces dernières décennies et exclusive, soit plus en mesure de croître, de créer des emplois et des ressources nationales au service de tous, de réellement prioriser la grande majorité de la population et en particulier les plus démunis, les jeunes, les femmes, et ainsi de renforcer la cohésion sociale et prévenir l'instabilité dans la pays.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Renforcer l'accès à la justice des populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants en vue d'une	PBF (4,5 M US\$)	Mise en œuvre de la loi sur l'assistance légale de 2018	Lutte contre l'impunité Soutien aux acteurs de la chaîne pénale. Le projet veillera à poursuivre l'action menée par le projet Accès à la Justice (qui se termine en juin 2022)

meilleure cohésion sociale (2020-2022)			notamment dans le renforcement de capacités des cadres de l'OPC et du MJSP
Réduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline (2020-2022)	PBF (2,698M US\$)	Réduction de la violence et sécurité, cohésion sociale	Construction d'un environnement sécuritaire et réduction de la criminalité
Semences de paix : une jeunesse haïtienne engagée pour construire une société meilleure (2021-2022)	PBF (1.5M US\$)	Réduction de la violence et sécurité, cohésion sociale	Construction d'un environnement sécuritaire et réduction de la criminalité
Renforcer la cohésion sociale en Haïti au travers de mécanismes de redevabilité et de transparence opérationnels (2021-2023)	PBF (3M US\$)	Gouvernance transparente, redevable et démocratique, lutte contre la corruption et renforcement de la cohésion sociale	Rétablir la confiance des citoyens dans la gouvernance et les gouvernants
Cadre Intégré National du Financement du Développement	One-UN Fund PNUD (1,2 M US\$)	Vision Haïti 2030	Identification des options futures en termes de développement socio-économique, surtout par rapport à une stratégie '2030' ambitieuse mais réaliste en termes des ODDs
Better Work Haïti III (2019-2023)	US Department of Labour (USDOL) (3 M\$US)	Dialogue social Conditions de travail Productivité secteur textile. Depuis 2009, Better Work Haïti a contribué à améliorer les conditions de travail et la productivité et réduire les conflits sociaux dans le secteur textile à travers un dialogue social tripartite.	Les leçons apprises et bonnes pratiques pourront être apportées à ce projet.
Emploi et travail décent dans le Nexus Humanitaire-Développement et Paix en Haïti (2022-2023)	OIT (2 M \$US)	Protection sociale, emploi et Paix. Intégration des principes de travail décent et de transformation structurelle pour la Paix en Haïti.	Le coordinateur du programme pourra appuyer le PBF et des actions conjointes pourront être menées (particulièrement autour du dialogue social pour la mise en œuvre de la politique nationale de

			protection sociale et le développement d'une politique nationale d'emploi pour les jeunes).
Développement de chaînes de valeurs prometteuses stimulant la création d'emplois verts et décents : le projet P.R.O.F.I.T. (Projet de Renforcement des Opportunités agricoles par la Formation et l'Investissement Technologique) (2022-2024)	01T (3M \$US)	Emploi / Formation Professionnelle / Transformation agricole / Résilience environnementale / Amélioration de la productivité agricole La mise en œuvre de ce projet est appuyée par la mise en place d'un comité de pilotage tripartite (gouvernement, employeurs, travailleurs) incluant des membres du collectif de Coopératives de la Grande Anse. 1000 bénéficiaires directs ont été sélectionnés dont 50% de femmes.	Le partenariat avec les jeunes dans le cadre de ce projet permettra d'assurer que les observations et suggestions des jeunes par rapport aux grands défis de développement informen le processus de dialogue sur les réformes économiques

Le BIT a analysé, dans le cadre d'initiatives conjointes avec le PBF, les relations directes et positives entre la création d'emplois et la résolution de crises (ou leur atténuation). Cette compréhension basée sur des expériences concrètes apportera des connaissances importantes pour l'orientation des réformes. En plus, ses relations de travail étroites avec les partenaires du dialogue tripartite permettront de renforcer l'apport de ce mécanisme au dialogue national plus large et aux débats autour du modèle économique. Le PNUD, à travers son mandat d'appui transversal au développement et ayant été chargé de la coordination du système opérationnel des Nations Unies en Haïti pour au-delà de quarante ans (jusqu'à la création, dans le cadre de la réforme, du bureau du Coordinateur Résident) apportera à ce projet ses connaissances accumulées sur les défis de développement ainsi que l'avantage de son partenariat avec l'ensemble des acteurs publics et non-publics du pays et donc sa capacité de rassembler la nation pour un dialogue effectivement démocratique et représentatif.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Ce projet vise une contribution 'urgente, catalytique et ouverte au risque' à la réforme de la politique économique du pays, visant la réduction de la pauvreté, l'inclusion, la durabilité et la résilience ; résolvant les sources de conflits dans la gouvernance et politique économiques actuelles.

Dans ce cadre, il est essentiel de renforcer le dialogue social entre employeurs et travailleurs, à travers les mécanismes de consultation existants entre ces partenaires. Afin de garantir une paix durable, répondre aux besoins de l'ensemble de la population, et surtout des personnes les plus vulnérables, il convient de promouvoir la stabilité économique et sociale grâce à un dialogue social efficace sous toutes ses formes, fondé sur l'inclusion, la participation, le respect de la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective. Il est nécessaire de veiller particulièrement à inclure les groupes vulnérables et exclus, comme les travailleurs de l'économie informelle, les femmes, les jeunes, les personnes déplacées et les migrants de retour dans les processus de dialogue, car ce sont ceux qui sont les plus touchés par les stratégies d'endiguement. De plus, pour que la stratégie passe efficacement de la réponse à une crise humanitaire à la consolidation de la paix et à un développement économique pérenne, il doit exister un engagement cohérent au niveau local et national, auprès des institutions et du secteur privé.²⁶

Or, les mécanismes haïtiens de recherche de consensus permettant de trouver des solutions en collaboration avec et entre les partenaires sociaux sont encore faibles malgré les nombreux conflits sociaux. En Haïti, le dialogue social est crucial et il permettra de constituer une plateforme pour s'assurer d'une participation efficace des partenaires sociaux aux différentes politiques de réforme de la gestion économique et sociale. Les partenaires sociaux ont un intérêt inhérent à la paix, puisque la stabilité et un environnement commercial et professionnel prévisible permet de protéger les moyens de subsistance, et les droits des personnes.

Le projet proposé s'inscrit dans cette dynamique et dans cette période de transition (qui durera jusqu'à l'organisation des prochaines élections, et pour l'organisation desquelles le Premier Ministre a également souligné l'importance d'un large consensus pour que celles-ci puissent être libres, démocratiques, transparentes et sécurisées).

Mais, pour que ce dialogue puisse réellement contribuer à cette sortie de crise et à cet objectif de pacification durable, il faut que ce dialogue soit pleinement ouvert et apte à considérer les raisons profondes et les problèmes structurels qui nécessitent des changements majeurs dans les politiques économiques du pays et le comportement de certaines de ses élites politiques économiques, non seulement pour assurer un développement socio-économique efficace et juste mais aussi (et ainsi) pour résoudre les profondes tensions (et la pauvreté considérable) qui caractérisent le fonctionnement et la performance économique actuels.

Le projet se concentrera donc sur l'appui à l'organisation d'un tel dialogue ayant comme objectif la recherche de consensus par rapport aux mesures prioritaires devant être considérées pour une gestion économique efficace et inclusive, avec participation prépondérante de la société civile et en assurant que ce dialogue contribue – et conduise – à l'appropriation nationale de ses conclusions et recommandations. Le projet apportera à ce dialogue national la capacité « fédératrice » des Nations Unies, et en soulignant également ses capacités techniques et sa neutralité, reconnues par les acteurs et partenaires Haïtiens.

Les principes guidant la stratégie de projet sont donc principalement :

²⁶ OIT/PBSO (2021), note conjointe, « Pérenniser la paix grâce à l'emploi et au travail décent »

- (a) **L'appropriation nationale et gouvernementale** de cette initiative de dialogue sur les priorités de réforme dans la stratégie de développement socio-économique inclusif, sensible au conflit et vers 'un futur plus juste et durable' et donc pacificateur, et **l'engagement pour la mise-en-œuvre** des conclusions et recommandations du dialogue ;
 - (b) La recherche de **consensus (et, si nécessaire, de compromis)** à travers ce dialogue ;
 - (c) Une **représentativité/inclusivité** en termes de participants au dialogue, assurant particulièrement une participation des **femmes et des jeunes** en conformité avec leur poids numérique dans la société Haïtienne, et pour que leur voie soit reflétée clairement dans les conclusions du dialogue ;
 - (d) **Le renforcement des mécanismes de dialogue entre employeurs et de travailleurs, et qui peuvent positivement informer ce dialogue national plus large et inclusif**, et ceci particulièrement en ce qui concerne les représentants des femmes et jeunes, et des représentants de l'économie informelle en matière d'analyse du marché du travail inclusif, de transformation structurelle, de négociation et de la restructuration du dialogue social ;
 - (e) **L'objectivité et la qualité technique d'appui** au dialogue surtout par rapport à la capacité d'identification et d'analyse des défis structurels²⁷ et dans la formulation des recommandations et réponses,
 - (f) **La capacité d'analyse qualitative et quantitative de l'économie politique multidisciplinaire, sensible au conflit et à la paix et de calcul chiffré des impacts** des solutions et réponses proposées inclusives (en termes de croissance ; d'emplois décents ; de réduction de pauvreté et des inégalités) en appui au dialogue ; et
 - (g) La proposition, en fin de dialogue, par les participants assistés à cette fin par l'équipe technique d'appui, d'une première esquisse de **plans d'action pour la mise-en-œuvre des recommandations du dialogue (incluant le dialogue social tripartite)**, pour obtenir l'engagement informé des instances responsables pour la mise-en-œuvre des recommandations du dialogue, en connaissance non seulement des décisions et de leur probable impact, mais également des actions nécessaires pour les réaliser.
- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les

²⁷ Sans l'explicitier dans cette proposition, le dialogue autour de la réforme de l'économie Haïtienne impliquera ou déclenchera aussi un vif débat autour des 'erreurs du passé' et pourrait ainsi aussi fonctionner aussi comme une sorte de Commission 'Vérité et Réconciliation', processus rarement suivi par rapport à des questions de politiques publiques dans le domaine de l'économie mais pourrait être perçu comme un signe de transparence, d'ouverture au débat et aux idées et ainsi d'apaisement dans cette période de transition qui démarre

possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

SI un dialogue effectif inclusif impliquant toutes les parties prenantes, en particulier les femmes et les jeunes, se tient sur les chantiers prioritaires de réforme en s'appuyant sur des analyses économiques et multidisciplinaires solides et sensibles au conflit et aux opportunités de paix ;

SI les secteurs de la société s'approprient et s'accordent sur les causes profondes entravant une économie performante et inclusive contribuant à la consolidation de la justice sociale et de la paix et reconnaissent la nécessité d'une réforme du fonctionnement économique comme fondation d'un nouveau contrat social ;

SI les acteurs économiques et politiques (ainsi que, particulièrement, les élites économiques) reconnaissent la nécessité de changer de paradigme économique et s'accordent à contribuer à ces réformes ;

Et SI les institutions de l'état font preuve d'engagement, de capacité et réussissent à mobiliser, en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers, les ressources techniques et financières nécessaires pour la mise-en-œuvre des réformes retenues,

ALORS les bases d'une économie inclusive, fruit d'un dialogue national participatif seront posées pour servir de fondations à une solution durable aux crises récurrentes, au renforcement de la cohésion nationale et de la consolidation de la paix en Haïti.

CAR

L'économie Haïtienne est parmi les moins performantes et les plus inégalitaires au monde et étant donné que cette situation socio-économique crée des tensions sociales de plus en plus graves.

Il est impératif de réformer l'économie, en profondeur et de construire les politiques publiques pour réaliser ces réformes sur la base d'un consensus entre ces différents intérêts pour adresser les causes profondes et structurelles des tensions récurrentes.

- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.²⁸

Résultat 1 : Les différents secteurs de la société civile s'approprient la nécessité et la méthodologie du dialogue national sur l'impératif de réforme la gestion et de la

²⁸ L'action du BIT se concentre particulièrement sur le renforcement du mécanisme tripartite (travailleurs, employeurs et gouvernement) ; le renforcement de capacités pour le fonctionnement de ce mécanisme ; et la participation des acteurs de ce mécanisme au Forum Citoyen ("le dialogue") et leur engagement pour la mise-en-œuvre des réformes retenues

gouvernance économique comme fondation d'un nouveau contrat social et de vecteur de paix

Produit 1.1 : Les parties prenantes (Gouvernement, Société Civile, Organisations d'employeurs et de travailleurs, Secteur Privé, Média, etc.) sont sensibilisées et s'approprient le dialogue

Activité 1.1.1 : Appuyer les autorités nationales pour diffuser l'information et les préparatifs du dialogue auprès de toutes les parties prenantes.

Activité 1.1.2 : Sensibiliser les partenaires (société civile, organisations des femmes et des jeunes, secteur privé, Organisations d'employeurs et de travailleurs, Association des Économistes Haïtiens, universités, médias et autres institutions) sur l'initiative et identifier des besoins d'appuis potentiels.

Activité 1.1.3 : Appuyer la définition et la mise en place des mécanismes de gouvernance et de pilotage du dialogue et de son suivi.

Produit 1.2 : Un Forum représentatif (par rapport à des critères d'âge, de genre, d'activité et d'intérêt économique) est constitué et la méthodologie du dialogue est définie de manière inclusive et participative

Activité 1.2.1 : Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de sélection des participants avec une attention particulière pour la participation des femmes et des jeunes.

Activité 1.2.2 : Appuyer l'élaboration participative d'une feuille de route et un calendrier pour le déroulement du dialogue.

Activité 1.2.3 : Identifier les besoins d'analyse et de renforcement des capacités des participants (par rapport aux aspects structurels de l'économie Haïtienne et ses impacts) sélectionnés pour le forum.

Résultat 2 : Un dialogue effectif, étalé sur 8 à 10 sessions sur la durée du projet, sur les chantiers prioritaires de réforme dans le cadre du Forum représentatif se tient en s'appuyant sur des analyses économiques inclusives et multidisciplinaires solides et se focalisant sur des aspects de l'économie et des politiques publiques causant l'inefficacité, les inégalités, les tensions, les conflits et l'instabilité

Produit 2.1 : Des analyses économiques et multidisciplinaires sont élaborées sur la base des besoins identifiés et à la demande des participants du Forum

Activité 2.1.1 : Mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités identifiées à l'activité 1.3.3.

Activité 2.1.2 : Réaliser une analyse des facteurs de conflit liés au fonctionnement économique et au manque d'accès à l'emploi et au déficit de travail décent sensible à la paix et au genre, afin d'informer l'agenda du dialogue et ses sessions thématiques

Activité 2.1.3 : Élaborer une synthèse de la littérature économique en partenariat avec l'Association des Économistes Haïtiens en amont du Forum.

Activité 2.1.4 : Réaliser des analyses d'approfondissement sur les enjeux choisis et les implications des possibles recommandations, y compris des analyses coût-bénéfice.

Produit 2.2 : Les sessions du Forum produisent des recommandations sur les réformes prioritaires analysées en termes de coût/bénéfice, de contribution à la paix et d'acceptabilité.

Activité 2.2.1 : Appuyer l'organisation des sessions du Forum facilitée et appuyée par les analyses nécessaires.

Activité 2.2.2 : Appuyer la préparation d'un rapport sur les conclusions et recommandations sur chaque thème.

Activité 2.2.3 : Réaliser des actions de communications et des sondages d'opinion rapide, sur base d'un échantillon stratifié et représentatif de la population, sur les conclusions et recommandations du dialogue.

Activité 2.2.4 : Soutenir la finalisation d'un rapport sur les réformes et actions proposées par le Forum, leur analyse coût/bénéfice et le degré de consensus par rapport à chaque réforme et action proposée par le Forum.

Résultat 3 : Les parties prenantes, y compris les élites économiques et politiques du pays, reconnaissent la nécessité de changer de paradigme économique et s'engagent à contribuer aux réformes.

Produit 3.1 : Une stratégie d'engagement des acteurs politiques et économiques, prenant en compte la capacité, l'engagement et la volonté de contribuer aux réformes de chacune, est élaborée pour la mise-en-œuvre des recommandations du dialogue.

Activité 3.1.1 : Cartographier et analyser les parties prenantes, et en particulier les élites économiques, dont l'implication est nécessaire pour la mise en œuvre des recommandations du dialogue.

Activité 3.1.2 : Identifier des modalités d'engagement des différentes parties prenantes sur la base de leur profil, intérêts et bonnes pratiques venant d'autres contextes.

Activité 3.1.3 : Formuler une stratégie d'engagement des acteurs identifiés à l'activité 3.1.1 avec une attention particulière à la stratégie d'engagement des élites économiques et politiques

Produit 3.2 : La stratégie d'engagement est mise en œuvre et le suivi des recommandations du dialogue est efficace et participatif

Activité 3.2.1 : Réaliser une évaluation participative du Forum et des besoins pour plaider et un suivi effectif du plan d'action.

Activité 3.2.2 : Appuyer la mise en œuvre de la stratégie d'engagement élaborée au produit 3.1 et produire des points d'étape réguliers.

Activité 3.2.3 : Appuyer le/les mécanisme(s) participatif(s) de suivi et d'institutionnalisation identifiés à l'activité 3.2.1.

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.

Faisant suite aux diverses consultations avec la contrepartie nationale ainsi qu'avec la société civile réalisées dans le cadre de l'élaboration de cette proposition, il est apparu que le projet doit avoir une ambition et un impact national. Ainsi, il est proposé d'impliquer des représentants d'autant que possible d'organisations de la société civile (au sens le plus large) dans ce projet de dialogue et d'organiser les différentes sessions successives du dialogue dans différents endroits du pays pour éviter que le dialogue soit considéré comme concernant exclusivement la capitale du pays. Tel que mentionné, une proportion du budget (environ 41 %) cible des actions de promotion de l'égalité des sexes. Par ailleurs des activités spécifiques se destinent à impliquer les jeunes dans le débat public sur la réforme économique. Les participants aux dialogues seront identifiés sur différentes modalités et devront être représentatifs en particulier des différents groupes (femmes ; jeunes ; « petits » paysans) en situation vulnérable et des différentes régions.

Le ciblage et impact effectif se situera plus au niveau des futures recommandations et conclusions du dialogue, qui devront impérativement tenir en compte les exclusions et injustices propres au fonctionnement et à la gouvernance économique actuelle en visant une nouvelle approche économique durable, inclusif et capable de réduire la pauvreté et les inégalités, qu'au niveau des actions immédiates et directes du projet. Le dialogue rassemblera environ 70 participants, et la participation d'au moins 50% de femmes et de 50% de jeunes dans le dialogue devrait assurer une focalisation sur les raisons de leur exclusion dans la formulation des recommandations de réforme.

Ainsi, le projet ciblera la formulation, à travers un large débat participatif dans le cadre d'un forum représentatif, de recommandations de réformes prioritaires dans le domaine de la gouvernance et des politiques économiques lesquels, si elles seront éventuellement mises-en-œuvre par les institutions respectives et toutes les parties concernées suite à un plaidoyer soutenu de la part de la société civile, permettraient une croissance économique durable et inclusive en Haïti, contribuant à la création d'emplois et la réduction de la pauvreté et, ainsi, à restaurer la stabilité, une plus grande cohésion nationale et un réel contrat social entre gouvernants, acteurs économique et les citoyennes et citoyens.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation chef de file : PNUD	USD 28M	Gouvernements du Canada, Japon, Corée du Sud, Norvège, UE, PBF, GFP, INL	Port-au-Prince Port de Paix Jérémie Les Cayes Ouanaminthe	209	Maurice Dewulf (consultant, expert gouvernance) Adeline Carrier (chef Unité Gouvernance)
Partenaires d'exécution UEH, Université Kiskeya, OPC, JKLERE, IMED, Vivario, LakouLapé autres OSCs					
Organisation bénéficiaire : OIT	USD 3,8M		Port-au-Prince, Cap Haïtien, Grande Anse	60	Equipes de projets (voir pages 13 et 14)
Partenaires d'exécution : Organisations d'employeurs (ADIH, chambres de commerce) et de travailleurs (confédérations syndicales...)					

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Ce projet sera mis en œuvre sous le leadership du MPCE (qui mobilisera, conjointement avec la Primature, les autres ministères concernés dans ce projet) de façon coordonnée et collaborative entre des agences du Système des Nations Unies, PNUD et OIT, en étroite partenariat avec les

institutions partenaires du projet et les organisations de mise en œuvre des activités. Le PNUD et l'OIT recevront directement le montant du budget y afférant et seront ainsi responsables de l'établissement de partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités. La mise en œuvre du présent projet, à l'instar des autres projets relevant du PBF, sera supervisée et coordonnée par :

1. Le Comité de Pilotage, co-présidé par le MPCE et le RC, et la participation des institutions nationales partenaires ainsi que les représentants des 2 agences bénéficiaires. Le comité a la charge de l'approbation des orientations stratégiques du projet et se réunit au minimum deux fois par an.
2. Le Groupe de Conseil, composé de trois personnes éminentes Haïtiennes, qui seront identifiées en consultation avec les partenaires nationaux et internationaux du projet. Apporte des conseils indépendants pour la bonne mise-en-œuvre du projet, en conformité avec les objectifs stratégiques du projet et en bénéficiant de son expérience et connaissance du contexte Haïtien. Œuvre auprès des hauts responsables (et autres partenaires, selon le cas) pour résoudre tout problème rencontré demandant une réponse-solution au plus haut niveau.

En outre, le Bureau du Coordonnateur Résident, à travers le secrétariat du PBF, aura comme fonction d'appuyer ces structures de coordination dans leur rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution, dans l'atteinte des résultats des projets. Les efforts de communication sur les activités du projet seront coordonnés avec le RCO et une attention sera portée aux échanges avec les PTFs impliqués dans le secteur (Banque Mondiale, UE, FMI, etc.) via la CTP (Concertation Technique des Partenaires), ceci afin d'assurer une harmonisation des actions des partenaires mais aussi d'identifier les fonds additionnels, dans l'esprit de la fonction catalytique des financements du PBF. Le coordonnateur du nouveau programme sur la promotion du rôle du travail décent dans le Nexus Humanitaire-Développement et Paix au sein du RCO, appuiera également le projet sur les aspects de dialogue social tripartite.

Le Secrétariat du PBF veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès de bailleurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. Le Secrétariat du PBF assurera également le Secrétariat du Comité de Pilotage/Comité de suivi Technique, notamment en (i) assurant que celui-ci puisse remplir son rôle de gestion et de contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce pour identifier et répondre à tout type de problème de nature à entraver la mise en œuvre effective des projets PBF conformément au Plan de Travail Annuel ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (COS, Bureau pour la Consolidation de la Paix au siège - PBSO) et les agences récipiendaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale dans les interventions du PBF ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

La gestion globale ainsi que la coordination technique et opérationnelle du projet relèvent de la responsabilité du PNUD en tant que chef de file de l'initiative, ce qui implique notamment le suivi auprès du Système des Nations Unies, la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers. Le séquençage des activités est disponible à l'annexe C.

L'équipe du projet sera composée des ressources humaines suivantes (représentant 15% du budget total du projet) dans un souci de coordination optimisée et de rationalisation des fonds du projet :

- 1 un(e) chargé(e) de projet (PNUD), en charge d'assurer la cohérence dans la mise en œuvre des activités, de consolider les rapports narratifs et financiers et autres supports techniques tels que les outils de communication et de plaidoyer (100%) ;
- 1 chargé du volet dialogue social tripartite de l'OIT (100%)
- 1 assistant(e) administratif(ve) (PNUD) en charge du suivi administratif et financier des activités, de la coordination avec le service des passations de marché, du respect des procédures, de la consolidation des rapports financiers dus au PBF (100%).²⁹
- 1 chauffeur (PNUD) (100%).³⁰

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Manque d'adhérence au processus de dialogue de la part de certaines organisations	Moyen	Plaidoyer gouvernement, société civile et PTFs envers les parties hésitantes Action du Groupe de Conseil
Risque d'interruption de - ou opposition à - l'Accord Politique de Transition ou autres initiatives similaires et leur 'appel au dialogue', engendrant une nouvelle crise	Moyen	Appui de la communauté internationale (PTFs) Plaidoyer convaincant auprès de ceux s'opposant aux appels au dialogue Niveau de l'engagement des PTFs aux programmes en Haïti conditionné à la participation au dialogue et priorisation de leurs apports à la mise-en-œuvre des réformes proposées Le comité de pilotage du projet peut être mobilisé pour réorienter certaines activités du projet en fonction du contexte socio-politique
	Moyen	Action Groupe de Conseil

²⁹ A plein temps pour ce projet, étant la logistique intense de chaque session de dialogue

³⁰ Idem

Désaccord en termes de la composition du Forum de dialogue		Définition de critères objectifs et transparents pour un Forum représentatif
Absence de consensus sur les recommandations proposées par le Forum en termes de réformes, et ainsi mettant en danger la dimension 'pacificatrice' du dialogue	Faible	Sondages réguliers, donnant des indications claires de l'opinion publique par rapport aux recommandations Formulation d'ajustements aux recommandations pour obtenir un consensus, en clarifiant les changements (positifs et négatifs) par rapport à l'impact initialement calculé (et pour endossement par le Forum)
Détérioration de la situation (insécurité ; violence ; impasse politique) rendant le projet inopérable	Moyen	Les sessions du dialogue peuvent être organisées en cas de besoin en dehors des endroits à risque (le budget prévoyant la prise en charge des frais de transports des participants)
Manque d'engagement ou de capacités pour la mise-en-œuvre (post-projet) des recommandations du Forum	Moyen	Plaidoyer Action de la société civile, également, au moment approprié, à travers les nouveaux élus à la suite des prochaines élections Action coordonnée des PTF en faveur d'un programme d'appui à la mise-en-œuvre des recommandations

- d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Dans le cadre de la gestion du projet et tout au cours du cycle d'implémentation du projet, un système de suivi et évaluation sera établi et exécuté conformément aux politiques et procédures du PBF. L'approche de la gestion axée sur les résultats sera utilisée comme mécanisme devant faciliter sur une base régulière la collecte, le traitement et l'analyse des données intégrées, nécessaires à la mesure des progrès réalisés.

Le projet prévoit de réserver une partie du budget (\$ 198 880 soit 8,34% du budget total) aux activités de suivi, évaluation et communication. Un plan de suivi et évaluation sera développé conjointement entre le PNUD et le BIT durant les trois premiers mois de l'implémentation du projet décrivant la méthodologie de suivi et évaluation, les responsabilités, le budget détaillé et les échéances. Les activités de suivi consisteront en :

- i. Des activités régulières sur les lieux d'exécution du projet pour vérifier entre autres les avancements du projet et l'accomplissement des cibles fixés dans le cadre logique. Ces visites permettront notamment de recueillir des informations, auprès des bénéficiaires, sur l'impact du projet ; des rapports d'activités ; l'établissement de rapport périodiques d'avancement.
- ii. Des enquêtes de perception avec le grand public seront menées (référence activité 2.2.3 dans le cadre de résultats) De même, une évaluation externe finale de vérifier l'efficacité, l'efficacité, la pertinence et la durabilité du projet sera menée

Les agences responsables sont tenues d'effectuer régulièrement avec les partenaires de mise en œuvre un suivi axé sur les résultats. Le projet dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier de la part des agences. Le projet prendra en compte les réunions régulières du comité technique, le rapport de progrès et le rapport final.

Des indicateurs de performance et d'impact sont développés dans la matrice cadre logique fournie dans l'annexe B incluant les moyens de vérification correspondants. Des indicateurs de consolidation de la paix seront inclus sur la base d'une ligne de référence qui sera menée au début du projet dans le cadre de l'analyse de paix et conflit. Ces instruments constitueront le socle sur lequel sera construit le système de suivi et évaluation du projet. Le projet assurera la mise en place de mécanismes de gestion fonctionnelle, de suivi et évaluation à tous les niveaux, en accordant une attention particulière: a) à l'efficacité dans la gestion des ressources financières; b) à l'efficacité des actions entreprises et la qualité des résultats annuels et finaux; c) à la planification annuelle par la production des plans de travail annuel; d) à l'examen périodique et les missions conjointes sur le terrain; e) à la recherche des synergies entre différentes composantes du projet avec d'autres projets PBF et d'autres projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires.

Le projet produira un rapport annuel et un rapport d'étape qui devra être approuvé par le comité de pilotage. Un rapport final sera fourni trois mois après la fin du projet au comité de pilotage pour approbation finale. Si la fin du projet coïncide avec le rapport annuel du projet, celui-ci peut être considéré comme rapport final.

Le comité de pilotage examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du projet et que des mesures soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

L'objectif principal du projet est la définition, à travers un dialogue aboutissant à des recommandations consensuelles (ou portées par une très grande majorité), des réformes prioritaires pour un futur développement économique durable, basé sur les principes d'inclusion, de justice sociale et de croissance soutenue.

Et d'ainsi démontrer comment les Nations Unies, de la part de sa capacité de rassembler et de faciliter un dialogue, peut fournir un appui catalytique permettant d'initier, entre Haïtiennes et Haïtiens, un débat et une réflexion en profondeur qui permet d'identifier des solutions consensuelles pour définir la voie vers un développement juste, inclusif et durable et qui sert ainsi comme la base d'un grand contrat social dans le pays.

Ceci devrait contribuer à une sortie d'une situation de crises récurrentes, et donc une pacification durable. C'est principalement par rapport à cet objectif que la durabilité du projet devra être jugée et évaluée.

Ceci dépendra néanmoins en grande partie de la qualité et de la mise-en-œuvre des recommandations du dialogue, ce qui demandera, au-delà de l'appui technique durant le dialogue tel que prévu dans le projet PBF, un appui considérable post-projet de la part des partenaires internationaux (PTF) pour accompagner Haïti, ses institutions et la société civile dans la réalisation de ce chantier de réformes.

Ce projet apportera donc une contribution essentielle à cet objectif, à travers la contribution à l'organisation effective d'un dialogue démocratique et ainsi la définition (autant que possible consensuelle) de ce chantier de réformes prioritaires.

Pour contribuer à cette durabilité à long terme des acquis de ce projet PBF, le projet inclut des premières actions pouvant mener à l'institutionnalisation de ce mécanisme de participation citoyenne, pour qu'ainsi la société civile puisse continuer à suivre la réalisation de 'ses' recommandations du dialogue et du chantier de réforme, et, en cas de besoin, exercer le plaidoyer nécessaire pour que les réformes continuent à être mis-en-œuvre, et ainsi la durabilité des acquis de ce projet PBF assurée.

Aussi bien le PNUD que le BIT, de part leur mandat, leur expérience et leurs priorités programmatiques futures, sont en position pour appuyer cette institutionnalisation d'un mécanisme de dialogue participatif (et, selon le cas, tripartite), selon des modalités que seront définies par – et avec – les parties prenantes et en tenant compte des points forts observés durant la mise en œuvre de ce projet PBF.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances.

L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

(Voir également l'Annexe sur l'optimisation des ressources du budget PBF).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		Pour les conseillers-économistes, différentes options encore sous considération (recrutement PNUD ou à travers autre Agence)
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	Seront finalisés lorsque décision sera prise de sous-contrat ou de recrutement direct, et après consultations PNUD, CEPAL et UNRRI sur la meilleure option de mobilisation de l'équipe de conseillers-économistes
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		Le centre du projet sera la capitale. Néanmoins, autant que possible les sessions mensuelles du dialogue se tiendront dans des localités alternantes
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.		X	Plusieurs actions de communication sur le projet sont prévues (à travers les médias), ainsi qu'à travers un sondage régulier et d'autres mécanismes d'obtention de feedback
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		En effet, c'est basé sur l'absence d'efforts précédents par rapport à un dialogue national sur la voie vers un développement inclusif que ce projet innovant a été développé, et qui est ancré sur l'opportunité présente dans l'Accord Politique (pour une transition

6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		pacifique et une réconciliation nationale)
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mi en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	N/A		Pas d'actions de support direct (sur des sites spécifiques) prévus dans le projet.
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisation bénéficiaires du projet ?	N/A		Idem.
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?			Des actions préparatoires à la tenue du Forum ainsi que de sensibilisation font partie du plan de travail
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		Participation de la principale conseillère en matière de genre dans la formulation du projet, et consultations avec ONU-Femmes lors de la formulation du projet
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X		Oui, à travers ces consultations sus-mentionnées et les multiples analyses (récentes) existantes par rapport à l'inégalité genre et les défis des jeunes
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		Disponible, à travers ces rapports, pour information du Forum. Ceci inclut les rapports nationaux et de la

			société civile soumis au Comité concerné du Haut-Commissariat.
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		Oui, par rapport à (a) la participation d'au moins 50% de femmes dans le dialogue ; (b) des provisions spécifiques pour faciliter la participation de femmes. Consultations régulières avec ONU- Femmes sont prévues lors de la mise en œuvre du projet et les besoins en appui d'ONU-Femmes qui se présenteront

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		Le budget inclut principalement le coût de l'équipe de conseillers-économistes pour la durée du projet ; les 8 à 10 sessions du Forum (logistique ; déplacements ; logement) ; la mobilisation des autres partenaires associés à mise-en-œuvre ; la communication ; l'évaluation indépendante ; et les frais généraux
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Voir la réponse au point 1 ci-dessus
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		La gestion et le suivi du projet seront assurés par une personne à plein temps (niveau NO-C) et la contribution à temps partiel des représentants et Chef(fe)s d'Unité Programmes concernés (en-dessous de 10% du budget)
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?			Vu la sensibilité des sujets abordés, le projet a dialogué avec une approche consistant d'un côté d'une expertise internationale (pour la perception de neutralité) ainsi que nationale (pour assurer une bonne appréciation du contexte national et historique)
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	

7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	X		Un véhicule, pour assurer l'indépendance opérationnelle de l'équipe de projet. Les alternatives (location ; taxi) sont très onéreux et ne peuvent être considérées vu les consignes UN-DSS
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Le PNUD estime sa contribution additionnelle en nature (bureau ; services de sécurité ; app technique centre régional et équipe Port-au-Prince) à environ 0.3 Million \$

Annexe B.1: Dispositions administratives du projet pour les organisations bénéficiaires de l'ONU

Le bureau du MPTF du PNUD sert d'agent administratif (AA) du PBF et est responsable de la réception des contributions des donateurs, du transfert des fonds aux organisations des Nations Unies bénéficiaires, de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la soumission de ceux-ci au PBSO et aux donateurs du PBF. En tant qu'agent administratif du PBF, le bureau du MPTF transfère les fonds aux RUNOS sur la base du protocole d'accord signé entre chaque RUNO et le bureau du MPTF.

Fonctions Agent Administratif (AA)

Au nom des organisations bénéficiaires, et conformément au " Protocole relatif à l'agent administratif des fonds d'affectation spéciale multi-donateurs et des programmes conjoints, et des fonds " One UN " (2008) approuvé par le GNUD, le Bureau du MPTF, en tant qu'AA du PBF, devra :

- Décaisser les fonds à chacun des RUNO conformément aux instructions du PBSO. L'AA effectuera normalement chaque décaissement dans un délai de trois (3) à cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO accompagnées du formulaire de soumission pertinent et du document de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les états financiers (annuels et finaux), sur la base des soumissions fournies à l'AA par RUNOS et fournir les rapports d'activité annuels consolidés du PBF aux donateurs et au PBSO;
- Procéder à la clôture opérationnelle et financière du projet dans le système du bureau du MPTF une fois l'achèvement terminé par le RUNO. Un projet sera considéré comme étant opérationnellement clos lors de la soumission d'un rapport narratif final conjoint. Pour que le bureau du MPTF puisse clôturer financièrement un projet, chaque RUNO doit rembourser le solde non dépensé de plus de 250 USD, le coût indirect (GMS) ne doit pas dépasser 7% et la soumission d'un état financier final certifié par le siège des organisations bénéficiaires) ;
- Débourser des fonds à tout RUNO pour toute extension de coût que le PBSO peut décider conformément aux règles et règlements du PBF.

Responsabilité, transparence et rapports des organismes bénéficiaires des Nations Unies

Les organismes des Nations Unies bénéficiaires assumeront l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

Chaque RUNO doit établir un compte séparé pour la réception et l'administration des fonds qui lui sont versés par l'Agent administratif à partir du compte du PBF. Ce compte séparé sera géré par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures, y compris ceux relatifs aux intérêts. Le compte séparé sera exclusivement soumis aux procédures d'audit interne et externe prévues dans les règlements, règles, directives et procédures financières applicables au RUNO.

Chaque RUNO fournira à l'Agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement) :

Type de rapport	Echeancier	Soumis par
Rapport semestriel sur l'avancement du projet	15 Juin	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport annuel sur l'avancement du projet	15 Novembre	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport d'avancement annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations PRF uniquement), qui peut contenir une demande d'allocation supplémentaire au PBF si le contexte l'exige.	1 Decembre	Le Secrétariat du PBF au nom du Comité directeur du PBF, s'il existe, ou le chef de l'équipe nationale des Nations Unies, s'il n'existe pas.

Rapport financier et echeancier

Echeancier	Situation
30 Avril	Rapport annuel - Rapport sur les dépenses du 4ème trimestre (janv. à déc. de l'année précédente)
Rapport financier final certifié à fournir pour le 30 juin de l'année civile suivant la clôture du projet	

L'UNEX est également ouvert aux rapports financiers volontaires pour les organisations bénéficiaires des Nations Unies aux dates suivantes

31 Juillet	Dépenses volontaires Q2 (janvier à juin)
31 Octobre	Dépenses volontaires Q3 (janvier à septembre)

Le solde non dépensé dépassant 250 USD, à la clôture du projet, devra être remboursé et une notification devra être envoyée au bureau du MPTF, au plus tard six mois (30 juin) de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété de l'équipement, des fournitures et des autres biens

La propriété des équipements, fournitures et autres biens financés par le PBF est dévolue au RUNO qui entreprend les activités. Les questions relatives au transfert de propriété par le RUNO seront déterminées conformément à ses propres politiques et procédures applicables.

Divulcation publique

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à ce que les activités du PBF soient rendues publiques sur le site Internet du PBF (<http://unpbf.org>) et sur le site Internet de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2 : Dispositions administratives du projet pour les organisations bénéficiaires non membres de l'ONU

(Cette section utilise un libellé standard - ne pas supprimer)

Responsabilité, transparence et rapports de l'organisation non onusienne bénéficiaire :

L'organisation non onusienne bénéficiaire assumera l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui lui seront versés par l'agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque bénéficiaire conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

L'organisation non onusienne bénéficiaire aura l'entière responsabilité de s'assurer que l'activité est mise en œuvre conformément au document de projet signé ;

En cas d'examen, d'audit ou d'évaluation financière recommandé par le PBSO, le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet ;

Assurer une gestion professionnelle de l'Activité, y compris les activités de suivi et de rapport de performance conformément aux directives du PBSO.

Assurer la conformité avec la Convention de Financement et les clauses pertinentes applicables dans le Fonds.

PROTOCOLE D'ACCORD.

Rapports :

Chaque reçu fournira à l'Agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement)

Type de rapport	Echeancier	Soumis par
Projet semestriel rapport d'avancement	15 Juin	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport annuel sur l'avancement du projet	15 Novembre	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent

Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Dans les trois mois suivant la clôture opérationnelle du projet (il peut être soumis à la place du rapport annuel si le calendrier coïncide).	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport d'avancement annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations PRF uniquement), qui peut contenir une demande d'allocation supplémentaire au PBF si le contexte l'exige.	1 Décembre	Secrétariat du PBF au nom du Comité directeur du PBF, s'il existe, ou du chef de l'équipe nationale des Nations Unies, s'il n'existe pas.

Rapports financiers et échéancier

Echéancier	Situation
28 Février	Rapport annuel - Rapport sur les dépenses du 4ème trimestre (janv. à déc. de l'année précédente)
30 Avril	Rapport sur les dépenses du 1er trimestre (janvier à mars)
31 Juillet	Rapport sur les dépenses du deuxième trimestre (de janvier à juin)
31 Octobre	Rapport sur les dépenses du troisième trimestre (de janvier à septembre)
<i>Un rapport financier final certifié doit être fourni au trimestre suivant la clôture financière du projet.</i>	

Le solde non dépensé dépassant 250 USD à la clôture du projet devra être remboursé et une notification devra être envoyée à l'agent administratif, au plus tard trois mois (31 mars) de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété des équipements, fournitures et autres biens

Les questions relatives au transfert de propriété par l'Organisation non bénéficiaire des Nations Unies seront déterminées conformément aux politiques et procédures applicables définies par le PBSO.

Divulgence publique

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à ce que les opérations du PBF soient rendues publiques sur le site Internet du PBF (<http://unpbf.org>) et sur le site Internet de l'Agent administratif (<http://www.mptf.undp.org>).

Audit final du projet pour les projets de l'organisation non bénéficiaire des Nations Unies

Un audit indépendant du projet sera demandé à la fin du projet. Le rapport d'audit doit être joint au rapport narratif final du projet. Le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet.

Dispositions spéciales concernant le financement du terrorisme

Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives au terrorisme, notamment les résolutions 1373 (2001) et 1267 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes, les participants sont fermement engagés dans la lutte internationale contre le terrorisme, et en particulier contre le financement du terrorisme. De même, tous les organismes bénéficiaires reconnaissent leur obligation de se conformer à toute sanction applicable imposée par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Chacun des organismes bénéficiaires fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les fonds qui lui sont transférés conformément au présent accord ne sont pas utilisés pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou des entités associés au terrorisme, tels que désignés par tout régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Si, pendant la durée du présent accord, un Organisme bénéficiaire détermine qu'il existe des allégations crédibles selon lesquelles les fonds qui lui ont été transférés conformément au présent accord ont été utilisés pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou des entités associés au terrorisme tels que désignés par tout régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, il en informera, dès qu'il en aura connaissance, le chef du Bureau d'appui aux projets, l'Agent administratif et le(s) donateur(s) et, en consultation avec les donateurs le cas échéant, déterminera une réponse appropriée.

Admissibilité des organisations non gouvernementales bénéficiaires (NUNO) :

Afin d'être déclarées éligibles pour recevoir directement les fonds du PBF, les ONUN doivent être évaluées comme étant techniquement, financièrement et légalement saines par le PBF et son agent, le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi-partenaire (MPTFO). Avant de soumettre un document de projet finalisé, il est de la responsabilité de chaque ONUN de se mettre en contact avec le PBSO et le MPTFO et de fournir tous les documents nécessaires (voir ci-dessous) pour démontrer que tous les critères ont été remplis et pour être déclaré éligible aux fonds directs du PBF.

La NUNO doit fournir (en temps voulu, en veillant à ce que le PBSO et le MPTFO aient suffisamment de temps pour examiner le dossier) les documents démontrant que la NUNO :

- A déjà reçu un financement de l'ONU, du PBF ou de l'un des contributeurs du PBF, dans le pays de mise en œuvre du projet. Être enregistré en tant qu'organisation à but non lucratif, exonérée d'impôts et ayant une mission sociale, dans le pays où se trouve le siège

social et dans le pays où le projet est mis en œuvre, pour la durée de la subvention proposée. (REMARQUE : si l'enregistrement est effectué sur une base annuelle dans le pays, l'organisation doit avoir l'enregistrement en cours et obtenir les renouvellements pour la durée du projet, afin de recevoir les tranches de financement suivantes).

- Produire un rapport annuel qui inclut le pays proposé pour la subvention
- Commande des états financiers audités, disponibles pour les deux dernières années, y compris la lettre d'opinion de l'auditeur. Les états financiers doivent inclure l'organisation légale qui signera la convention (et supervisera le pays de mise en œuvre, le cas échéant) ainsi que les activités du pays de mise en œuvre. (REMARQUE : si ces documents ne sont pas disponibles pour le pays de mise en œuvre du projet proposé, l'OSC devra également fournir les deux derniers rapports d'audit d'un programme ou d'un projet dans le pays). La lettre de l'auditeur doit également indiquer si le cabinet d'audit fait partie des cabinets d'audit qualifiés au niveau national.
- Démontre un budget annuel dans le pays de mise en œuvre du projet proposé pour les deux années civiles précédentes, qui est au moins le double du budget annualisé demandé au PBF pour le projet.
- Démontre au moins 3 ans d'expérience dans le pays où la subvention est demandée.
- Fournir une explication claire de la structure juridique de l'OSC, y compris l'entité spécifique qui conclura l'accord juridique avec le MPTF-O pour la subvention du PBF.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Les différents secteurs de la société s'approprient la nécessité et la méthodologie du dialogue national sur l'impératif de réforme du modèle, de la gestion et de la gouvernance économique comme fondation d'un nouveau contrat social et de vecteur de paix. (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) Cette initiative aura lieu en parallèle avec l'initiative 'Cadre Intégré National pour le Financement' (CINF) qui a comme objectif de définir un plan d'action pour la mobilisation des ressources nécessaires pour financer l'atteinte d'une stratégie ODDs nationale 'ambitieuse et réaliste'. La mobilisation de ses ressources pour la stratégie ODDs nationale dépendra en grande partie de la capacité effective de mobiliser des ressources nationales, impossible sans une croissance économique soutenue. Telle croissance économique, en plus 'inclusive et juste', ne pourra avoir lieu sans des réformes en profondeur qui adressent et corrigent les problèmes structurels dont souffre depuis longtemps l'économie Haïtienne. Dans le contexte de crises récurrentes que connaît Haïti, telles réformes ne peuvent être définies qu'à travers un	Produit 1.1 Les parties prenantes (Gouvernement, Société Civile, Organisations d'employeurs et de travailleurs, Secteur Privé, Média, etc.) sont sensibilisées et s'approprient le dialogue Liste des activités relevant du produit : Activité 1.1.1 : Appuyer les autorités nationales pour diffuser l'information et les préparatifs du dialogue auprès de toutes les parties prenantes. Activité 1.1.2 : Sensibiliser les partenaires (société civile, organisations des femmes et des jeunes, secteur privé, Organisations d'employeurs et de travailleurs, Association des Économistes Haïtiens, universités, médias et autres institutions) sur l'initiative et identifier des besoins d'appuis potentiels. Activité 1.1.3 : Appuyer la définition et la mise en place des	Indicateur 1 a : Existence d'une déclaration sur la nécessité de revoir le modèle et la gouvernance économique Niveau de référence : Pas de déclaration Cible : Une déclaration est signée par les parties prenantes du dialogue dont au moins 50% de femmes et 20% de jeunes)	Texte et liste des signataires de la déclaration	Communication croissante durant la période menant au Forum
		Indicateur 1.1.1 : nombre de campagnes de sensibilisation conduites sur les enjeux de développement et de gouvernance économique, mobilisant différents supports médiatiques et de communication Niveau de référence : N/A Cible : Au moins 10 campagnes de sensibilisation dont 50% ciblées spécifiquement sur la population féminine et les jeunes	Journaux, télévision, débats, couverture médiatique, communiqué, formations	Intérêt et débat public croissant par rapport à l'initiative
		Indicateur 1.1.2 : % de participants du dialogue sensibilisés les enjeux économiques et du développement durable et des opportunités du dialogue pour contribuer à la cohésion sociale et la consolidation de la paix Niveau de référence : N/A Cible : au moins 80% des personnes se déclarent mieux sensibilisés aux enjeux économiques et du développement durable	Questionnaires avant et après les actions de sensibilisation	Actions de sensibilisation Réactions, communications et participation aux débats de la part des parties prenantes

large dialogue national et démocratique, objectif principal de cette initiative PBF.	mécanismes de gouvernance et de pilotage du dialogue et de son suivi.			
Ainsi, ce projet contribuera à l'ensemble des objectifs ODDs priorisés dans la stratégie nationale, surtout à travers la création d'emplois et le renforcement de la capacité nationale de mobiliser une partie des richesses nationales pour les investir dans des services et infrastructures de base, et en particulier les ODDs suivants : ODD 1 : Réduction pauvreté ODD 2 : Sécurité alimentaire ODD 3 : Santé ODD 4 : Éducation ODD 5 : Égalité genre ODD 6 : Eau et assainissement ODD 7 : Énergie ODD 8 : Emplois ODD 9 : Infrastructure ODD 10 : Réduction inégalités A travers ces objectifs conjoints des deux projets (PBF et CINF), non seulement le progrès par rapport à ces 10 ODDs sera ciblé, mais en plus l'objectif 'Paix et Justice' de l'ODD 16. Cette description d'objectifs et d'impact visé à moyen et long terme se rapporte à l'ensemble des trois résultats repris dans ce cadre logique du projet PBF.	Produit 1.2 Un Forum représentatif est constitué et la méthodologie du dialogue est définie de manière inclusive et participative Liste des activités relevant du produit : Activité 1.2.1 : Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de sélection des participants avec une attention particulière pour la participation des femmes et des jeunes. Activité 1.2.2 : Appuyer l'élaboration participative d'une feuille de route et un calendrier pour le déroulement du dialogue. Activité 1.2.3 : Identifier les besoins d'analyse et de renforcement des participants sélectionnés pour le forum.	Indicateur 1.2.1 : Représentativité des participants du dialogue national des profils socio-économiques de la population haïtienne Niveau de référence : N/A Cible : Les participants du dialogue sont représentatifs de la société et comptent au moins 50% de femmes et 30% de jeunes Indicateur 1.2.2 : Existence des termes de référence du dialogue national, y compris sa méthodologie Niveau de référence : N/A Cible : les Termes de référence existent et sont approuvés avec la participation de 50% de femmes et 30% de jeunes	Liste des participants finalisée et approuvée Texte et procès-verbal du mécanisme d'approbation (défini lors de la phase préparatoire et en consultation avec les parties prenantes) Conclusion de la phase préparatoire, précèdent la tenue effective du dialogue	Phase préparatoire
Résultat 2 : Un dialogue effectif sur les chantiers prioritaires de réforme dans le cadre du Forum représentatif et démocratique se tient en s'appuyant sur des analyses économiques inclusives et multidisciplinaires solides (Voir sous Résultat 1 ci-dessus)		Indicateur 2 a : Nombre de recommandations de réforme par rapport à des politiques économiques prioritaires et en lien avec des opportunités pour la cohésion sociale et la consolidation de la paix Niveau de référence : N/A Cible : Au moins 12 rapports incluent des recommandations concrètes de réforme économique	Rapport des sessions de dialogue.	

		Indicateur 2 b : % de satisfaction autour du consensus sur les sujets débattus et les réformes proposées Niveau de référence : N/A Cible : au moins 80% des personnes interrogées sont satisfaites des recommandations issues du dialogue national	Sondage d'opinion Médias, communiqués, déclarations, interviews	En parallèle aux différentes sessions du dialogue)
Produit 2.1 Des analyses économiques et multidisciplinaires sont élaborées sur la base des besoins identifiés et à la demande des participants du Forum Liste des activités relevant du produit : Activité 2.1.1 : Mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités identifiées à l'activité 1.3.3. Activité 2.1.2 : Réaliser une analyse des facteurs de conflit liés au modèle économique et au manque d'accès à l'emploi et au déficit de travail décent sensible à la paix et au genre. Activité 2.1.3 : Élaborer une synthèse de la littérature économique en partenariat avec l'Association des Économistes Haïtiens) en amont du forum. Activité 2.1.4 : Réaliser des analyses d'approfondissement sur les enjeux choisis et les implications	Indicateur 2.1.1 : Existence d'une analyse conjointe sur les problèmes structurels prioritaires ainsi que les dimensions du modèle et de la gouvernance économique Niveau de référence : des rapports existent mais peu focalisés sur des questions structurelles et ne permettent pas suffisamment une priorisation claire des défis pour construire une économie aussi bien inclusive que performante Cible : Au moins 5 notes techniques d'analyse conjointe sont disponibles pour guider les échanges au sein du forum	Rapports d'analyse soumis au dialogue	Continu, en lien avec le calendrier des sessions de dialogue et de ses préparatifs	

Résultat 3 : Les parties prenantes, et y compris les élites économiques du pays,	des recommandations, y compris des analyses coût-bénéfice .				
	Produit 2.2 Les sessions du Forum produisent des recommandations sur les réformes prioritaires analysées en termes de coût/bénéfice, de contribution à la paix et d'acceptabilité Liste des activités relevant du produit : Activité 2.2.1 : Appuyer l'organisation de 8 à 10 sessions du Forum facilitée et appuyée par les analyses nécessaires. Activité 2.2.2 : Appuyer la préparation d'un rapport sur les conclusions et recommandations sur chaque thème. Activité 2.2.3 : Réaliser des actions de communications et des sondages d'opinion rapide, sur base d'un échantillon stratifié et représentatif de la population, sur les conclusions et recommandations du dialogue. Activité 2.2.4: Soutenir la finalisation d'un rapport sur les réformes et actions proposées par le Forum, leur analyse coût/bénéfice et le degré de consensus par rapport à chaque réforme et action proposée par le Forum.	Indicateur 2.2.1 : Existence de rapports résumant l'ensemble des propositions formulées et de l'impact probable des recommandations, ainsi que d'un Plan d'Action pour la mise-en-œuvre des recommandations émanant du dialogue Niveau de référence : 0 Cible : au moins 10 rapports de sessions disponibles dont au moins 4 sessions portant sur les enjeux du genre et de la jeunesse Indicateur 2.2.2 : Tenue régulière de sessions sur le dialogue démocratique inclusif Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 10 sessions (de 2 jours chacune) du dialogue, organisées avec la participation de 50% de femmes et de 30% de jeunes	Rapport de session (après chaque session) Rapport de synthèse (après la dernière session)	Continu, en lien avec l'agenda du dialogue	
				Rapport (dans les media, et à travers des communiqués préparés par le projet) sur chaque session	Continu, en lien avec l'agenda du dialogue
		Indicateur 3.1: Existence d'actes d'engagement à contribuer et mettre en œuvre les réformes	Documents d'actes d'engagements.	Phase finale du projet	

reconnaissent la nécessité de changer de paradigme économique et s'engagent à contribuer aux réformes (Voir sous résultat 1 ci-dessus)		Identifiées au résultat 2, et en reconnaissance explicite et implicite de la contribution de ce chantier à la prévention des conflits et la consolidation de la paix Niveau de référence : N/A	Plan d'Action, endossé par les parties prenantes, prêt pour soumission à l'Assemblée (suite aux prochaines élections) pour l'action législative et budgétaire nécessaire
		Cible : Déterminer après la réalisation de l'activité 3.1.3 Indicateur 3.2 : Existence d'un mécanisme institutionnalisé fonctionnel pour poursuivre le suivi du dialogue et la participation démocratique aux débats et à la prise-de-décision sur les enjeux et la gouvernance économique Niveau de référence : N/A Cible : Un mécanisme institutionnalisé existe et est fonctionnel.	Documents de mise en place du mécanismes, compte rendu, etc. Plan d'Action Support de toutes les parties prenantes pour le plan d'action formulé
	Produit 3.1 Une stratégie d'engagement des acteurs politiques et économiques est élaborée pour la mise-en-œuvre des recommandations du dialogue Activité 3.1.1 Cartographier et analyser les parties prenantes, et en particulier les élites économiques, dont l'implication est nécessaire pour la mise en œuvre des recommandations du dialogue. Activité 3.1.2 : Identifier des modalités d'engagement des différentes parties prenantes sur la base de leur profil, intérêts et bonnes pratiques venant d'autres contextes. Activité 3.1.3 : Formuler une stratégie d'engagement des acteurs identifiées à l'activité 3.1.1.	Indicateur 3.1.1 : Existence d'une stratégie d'engagement des acteurs politiques et économiques est élaborée pour la mise-en-œuvre des recommandations du dialogue Niveau de référence : N/A Cible : la stratégie d'engagement et son plan d'action existent.	Document de stratégie Fin de projet

	Produit 3.2 La stratégie d'engagement est mise en œuvre et le suivi des recommandations du dialogue est efficace et participatif Activité 3.2.1 : Réaliser une évaluation participative pour l'institutionnalisation du dialogue et des besoins pour plaider et un suivi effectif du plan d'action. Activité 3.2.2 : Appuyer la mise en œuvre de la stratégie d'engagement élaborée au produit 3.1 et produire des points d'étape régulier Activité 3.2.3 : Renforcer des capacités techniques des partenaires sociaux pour améliorer les mécanismes de dialogue social et de négociation collective dans les secteurs public et privé, notamment pour la prévention, l'identification et la résolution des conflits. Activité 3.2.4 : Appuyer le(s) mécanisme(s) participatif(s) de suivi et d'institutionnalisation identifiés à l'activité 3.2.1.	Indicateur 3.2.1 : Niveau de mise en œuvre de la stratégie d'engagement et de son plan d'action.	Rapports, compte-rendu de réunion, revue de presse.	
		Niveau de référence : N/A		
		Cible : 100% des actions recommandées par la stratégie d'engagement sont réalisées.		
		Indicateur 3.2.2 : Niveau de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation participative	2023	Immédiatement post-projet et post-élections, avec un éventuel appui continu post projet PBF
		Niveau de référence : 0 N/A		
		Cible : 50% des recommandations de l'évaluation participative sont mises en œuvre ou initiées.		
		Indicateur 3.2.3 : Existence d'une stratégie conjointe en appui à la création d'emplois et du travail décent validée	Rapports de réunions ; médias, déclarations, communiqués, notes de conseil préparées à l'attention du dialogue de la part du mécanisme tripartite	Continu (en parallèle à chaque session du dialogue)
		Niveau de référence : 0		
		Cible : Stratégie validée		